

**L'US Migné-Auxances section Football ouvre un nouvel espace de communication et ceci grâce à la création de son site internet joignable à l'adresse suivante :**

**[www.migneauxancesfootball.com](http://www.migneauxancesfootball.com)**

Vous trouverez sur ce site les informations nécessaires à destination de tous les adhérents

Les dirigeants et les éducateurs (organigramme)

Documents administratifs

Documents sportifs

Convocations des matchs et ceci pour toutes les catégories

Le volet reportage et photographique sera lui aussi étoffé au fur et à mesure de la saison tout comme le volet historique

Les partenaires du club avec leurs activités commerciales

L'USMA Football renforce donc ainsi par cet outil, le lien entre les différents acteurs de l'association que sont les Dirigeants, Educateurs, Joueurs, Parents, Sympathisants et Partenaires.

**Pour être en adéquation avec la Commission Nationale informatique et Liberté (CNIL)**

### **Déclarer un site internet associatif n'est plus obligatoire**

Cher(s)(es) adhérent(s)(es)

Les informations recueillies par l'US Migné-Auxances Football sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association, certaines d'entre elles seront publiées sur le site internet (photo, nom, ...). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, si vous le souhaitez vous opposer à la publication de ces documents sur le site internet.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au président de l'association ou par messagerie lien sur le site ([507564@lcof.fr](mailto:507564@lcof.fr))

La loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 encadre la mise en œuvre des fichiers ou des traitements de données à caractère personnel qu'ils soient automatisés ou manuels.

La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) est chargée de garantir le respect de la vie privée et des libertés lorsque des données personnelles sont utilisées. On appelle données personnelles toutes les informations qui permettent d'identifier les personnes : nom, prénom, date de naissance, n° de sécurité sociale, n° de téléphone, n° de carte bancaire, adresses email ...

le Président

Jean-Paul Peynet

Pour en savoir plus nous vous encourageons à consulter [le site de la CNIL](#)

N'oubliez pas de nous laisser votre avis sur ce site dans la boîte aux lettres : [webmaster@migneauxancesfootball.com](mailto:webmaster@migneauxancesfootball.com)